

E.N.S.S.I.B.
ÉCOLE NATIONALE SUPERIEURE
DES SCIENCES DE L'INFORMATION
ET DES BIBLIOTHEQUES

1457
UNIVERSITÉ
CLAUDE BERNARD

LYON I

DESS en INFORMATIQUE DOCUMENTAIRE

MÉMOIRE DE STAGE

LA TÉLÉMATISATION
DE LA BANQUE DE DONNÉES EMMANUELLE

Nom de l'élève : Caroline DUROSELLE

Nom des directeurs : Alain CHOPPIN et Fabiola RODRIGUEZ

Institut National de Recherche Pédagogique
Service d'histoire de l'éducation
URA CNRS 1397

1992

DESS en INFORMATIQUE DOCUMENTAIRE

MÉMOIRE DE STAGE

LA TÉLÉMATISATION
DE LA BANQUE DE DONNÉES EMMANUELLE



Nom de l'élève : Caroline DUROSELLE

Nom des directeurs : Alain CHOPPIN et Fabiola RODRIGUEZ

Institut National de Recherche Pédagogique
Service d'histoire de l'éducation
URA CNRS 1397

1992

1992
ID
ST6

LA TELEMATISATION DE LA BANQUE DE DONNEES EMMANUELLE

CAROLINE DUROSELLE

RESUME

La télématisation de la banque de données de recherche EMMANUELLE conçue à l'Institut national de la recherche pédagogique. Analyse des données et du serveur, réalisation d'une maquette du service et conception des pages écran à l'aide d'un logiciel de composition d'images videotex. Installation sur le serveur et test.

DESCRIPTEURS

Banque de données ; documentation ; donnée ; information ; informatique documentaire ; logiciel ; structure ; recherche ; recherche documentaire ; structure ; utilisateur ; videotex ; videotex interactif ; conservation ; école ; école primaire ; enseignement ; histoire ; livre ; manuel.

ABSTRACT

Placing on-line the research database EMMANUELLE developed by the "Institut national de la recherche pédagogique". Analysis of data and server, designing a working model of the service and designing user-database interface screens by utilising a videotex image composition programme. Putting on the server and testing.

KEY WORDS

Data bases ; information science ; data ; information ; data base research ; computer programmme ; structure ; user ; videotex ; interactive videotex ; conservation ; school ; primary school ; teaching ; history ; book ; manual.

Ce travail doit beaucoup à Alain Choppin et Fabiola Rodriguez, responsables du programme de recherche EMMANUELLE.

Il doit aussi beaucoup à Jean Pelé qui m'a apporté une aide constante ainsi que Philippe Champy et son équipe ; à Anne-Marie Fabry qui a assuré les corrections dactylographiques.

A tous et à toutes, merci.

SOMMAIRE

Introduction	
I. Présentation et structure de l'Institut national de recherche pédagogique	2
II. Les banques de données	5
III. Le programme informatique EMMANUELLE	9
IV. Le domaine de la banque EMMANUELLE	13
V. Conception d'un service videotex	21
VI. La conception des pages écrans papier	29
VII. La mise en oeuvre télématique	34
Conclusion	36
Bibliographie	
Annexes	

INTRODUCTION

L'année dernière, nous avons fait un DEA sur l'éditeur Armand Colin et, à cette occasion, nous avons rencontré Alain Choppin qui travaille sur l'édition scolaire. Apprenant en début d'année que nous faisons un DESS d'informatique documentaire, il nous a suggéré, si l'Université Claude-Bernard en était d'accord, d'effectuer notre stage de DESS dans son service à l'Institut national de la Recherche pédagogique : notre travail consisterait à télématiser la banque de données EMMANUELLE qui répertorie les collections de manuels scolaires français depuis la Révolution.

Cette offre ayant été acceptée par l'Université, nous avons commencé notre stage le 1^{er} mars 1992 pour une période de quatre mois au sein du Service histoire de l'éducation de l'INRP.

La tâche qui nous fut confiée consistait à mettre sur minitel une banque de données de recherche. Pour ce faire, une étude de son environnement fut indispensable : Quelle est la nature de l'institut ? Quelles sont ses fonctions ? Sur quel serveur serait abritée la banque ? Mais aussi dans quel programme de recherche s'inscrit-elle ? Voici, entre autres, les questions que nous nous sommes posées avant d'entreprendre une analyse plus précise d'EMMANUELLE, dans la réalisation de la maquette du service et la création videotex des pages écran.

Différents interlocuteurs nous ont aidée et conseillée au cours de ce travail : Alain Choppin et Fabiola Rodriguez, responsables du programme de recherche EMMANUELLE, qui nous ont initiée au fonctionnement de la banque de données, à son rôle et à l'esprit dans lequel il fallait penser à sa télématisation. Philippe Champy, responsable des banques de données de l'INRP, nous a renseignée sur la conception d'images videotex et nous a appris à utiliser au mieux les possibilités d'un logiciel de composition d'images videotex. Jean Pelé, toujours disponible, nous a expliqué le fonctionnement du serveur, l'exportation des données, actuellement sur mini-ordinateur, sur le serveur.

Nous avons tenté de rendre compte dans notre rapport de stage de la démarche que nous avons adoptée pour télématiser la banque EMMANUELLE et de justifier les choix que nous avons opérés, compte tenu des diverses contraintes qui nous sont apparues lors de notre étude.

I - PRÉSENTATION ET STRUCTURE DE L'INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE PÉDAGOGIQUE

1) L' HISTOIRE

L'INRP est un établissement à caractère administratif sous tutelle du Ministère de l'Éducation nationale et de la Culture, créé le 3 août 1976.

A l'origine de cette structure de recherche se trouvait le Musée Pédagogique fondé au début de la Troisième République, en 1879, et devenu en 1936 le Centre National de Documentation Pédagogique (CNDP). Une loi votée le 10 avril 1954 en fit un établissement "doté de la personne civile et de l'autonomie financière". En 1956, sa dénomination fut modifiée : il devint l'Institut Pédagogique National (l'IPN).

En 1970, l'IPN est scindé en deux établissements : l'un est davantage chargé du développement des nouvelles techniques de l'enseignement, c'est l'Office Français des Techniques Modernes d'Éducation (OFRATEME); l'autre, l'Institut national de recherche et de documentation pédagogique (INRDP), est chargé de la recherche, de l'éducation et de l'information pédagogiques. Ce dernier connaîtra en 1976 une scission entre le CNDP d'une part, l'INRP d'autre part tandis que l'OFRATEME s'élargira à toutes les formes de documentations pédagogiques.

2) LES FONCTIONS

L'INRP est un institut de recherche en sciences de l'éducation. Il conduit ses propres recherches mais aussi celles d'autres laboratoires et collabore à des programmes de recherches lancées par le Ministère de l'Éducation ou d'autres ministères : contrairement à ce qu'il a pu être écrit par certains, ce n'est, donc, pas "un simple bureau d'études du Ministère de l'éducation nationale" (1).

L'institut organise, également, des séminaires et des colloques, seul ou avec la collaboration d'autres institutions. Enfin, il produit toute une série d'instruments pour la recherche en éducation et pour les membres du système éducatif.

1 - Christine Garin, "Les profs dans le creuset de la recherche", *Le Monde*, 28-02-92.

3) LE PUBLIC

Comme nous avons pu le constater au salon "Le minitel au coeur de la ville" organisé à Metz, les 21 et 22 mai derniers, l'INRP est très mal connu du grand public. C'est donc à une clientèle très ciblée qu'il s'adresse, clientèle composée de chercheurs en sciences de l'éducation, de pédagogues, d'enseignants et d'autres acteurs du système éducatif.

La nature de ses productions est, elle aussi, particulière : l'INRP élabore plutôt que des outils pratiques de travail, comme le CNDP et les CRDP (Centres régionaux de documentation pédagogique), des outils de réflexion, ce qui explique que son image soit moins forte que celles des centres de documentation auprès du corps enseignant.

4) LE PERSONNEL

Deux cent soixante-treize personnes travaillent de façon permanente à l'INRP, cent dix sont des chercheurs dont la majorité sont des ingénieurs de recherche ou d'étude et des enseignants détachés du second degré. Cent soixante-neuf non chercheurs constituent l'autre partie du personnel de l'institut.

5) LES DEPARTEMENTS

L'institut est divisé en cinq départements de recherche intitulés :

- Mémoire de l'Éducation
- Ressources et Communication
- Didactiques des disciplines
- Technologies nouvelles et Éducation
- Politiques, Pratiques et Acteurs de l'Éducation.

Le département Mémoire de l'Éducation réunit un service de recherche historique, une bibliothèque et un musée. Ces trois structures ont pour objectifs :

- la conservation des documents et objets constituant la mémoire de l'éducation ;
- la capitalisation des informations relatives à ce domaine ;
- la mise en valeur des fonds et leur consultation par tous les moyens possibles (publications, expositions, prêts, banques de données).

Chercheurs, pédagogues, étudiants et enseignants constituent le public de ce département.

C'est dans le service de recherche historique, le Service Histoire de l'Éducation (SHE) que nous avons effectué notre stage.

Le SHE a été créé à l'INRP en 1977. En 1988, il est devenu une Unité de Recherche Associée (URA) au CNRS bénéficiant, par là-même, d'une évaluation scientifique externe en sus de celle du Conseil scientifique de l'INRP. Onze chercheurs travaillent dans ce service avec l'aide d'un nombre, variable suivant les recherches, de professeurs du second degré qui bénéficient de quelques heures de décharge. Tous les chercheurs sont tenus de présenter les résultats de leurs travaux sous plusieurs formes, articles, livres, banques de données.

II - LES BANQUES DE DONNÉES

Les banques de données à l'INRP sont des outils spécifiques, complémentaires des autres productions de l'institut que sont les publications, les colloques, les opérations médiatiques. Plusieurs départements en ont créé :

1) LES BANQUES DEVELOPPEES AU DEPARTEMENT MEMOIRE DE L'EDUCATION :

- La Banque EMMANUELLE, bibliographie rétrospective et courante sur les manuels scolaires ;
- La Banque EMMANUELLE 5, bibliographie sur les travaux relatifs aux manuels scolaires ;
- La Banque HISTED, bibliographie d'histoire de l'éducation française ;
- La Banque TYPOS, banque de données sur la presse d'éducation et d'enseignement de 1940 à nos jours (le même instrument existe sur support papier pour la période précédente, le *Répertoire analytique de la presse d'éducation et d'enseignement du XVIIIe siècle à 1940*).

D'autres banques sont en cours d'élaboration mais seront plutôt des microbanques très spécialisées, liées à la documentation de recherche d'un chercheur.

2) LES BANQUES DEVELOPPEES DANS LES AUTRES DEPARTEMENTS :

Les banques ÉMILE ont été créées, à partir de 1986, au département des Ressources et Communications par le Centre Documentation Recherche (CDR) qui est un centre de références bibliographiques en matière de sciences de l'éducation.

Elles sont intégrées dans un projet, portant le même nom, fondé en 1980. Celui-ci consistait à créer un réseau français des sciences de l'éducation grâce à une grande banque de données sur l'éducation qui fédérerait les recherches éparses des équipes scientifiques et permettrait à l'utilisateur de réunir toutes les informations dont il aurait besoin. Dans ce but, une convention a été signée pour l'échange d'informations bibliographiques entre les banques ÉMILE et la base de données FRANCIS du CNRS.

Quatre banques ont été ainsi créées : deux banques généralistes couvrant l'ensemble de la recherche en éducation sous tous ses aspects, ÉMILE1 et ÉMILE2 et deux banques de recherche conçues et réalisées par des chercheurs dans le cadre de leur recherche, ÉMILE3 et ÉMILE4.

ÉMILE1 est une banque de références bibliographiques : elle recense depuis 1985 les fonds du CDR et contient environ 5000 références.

ÉMILE2 est une banque de signalement des recherches françaises : elle recense les organismes, les équipes de recherche et les chercheurs en éducation depuis 1974. Elle est coproduite par l'INIST.

ÉMILE3 est une banque des documents produits par la recherche dans le domaine de la didactique et de l'acquisition du français langue maternelle depuis 1970.

ÉMILE4 répertorie des documents de la recherche francophone et non francophone dans le domaine de la formation des enseignants de 1970 à nos jours.

La constitution de ces banques a eu comme résultat la modernisation du travail documentaire en augmentant l'offre d'information en provenance du CDR, une plus grande communication avec les chercheurs en répondant à leurs besoins, la mise à disposition d'un nouveau moyen d'information pour de nouveaux publics au sein des communautés scientifique et éducative.

L'unité de recherche de mathématiques du département Didactique des disciplines a, également, élaboré une banque de données du nom de DIDAC, constituant un recueil de ressources en éducation mathématiques.

3) LE SERVEUR TELEMATIQUE DE L'INRP

Depuis 1991, l'INRP dispose de son propre serveur télématique utilisant le réseau Télétel. Accessible au public depuis début mars 1992 en tapant 36.16 INRP², ce serveur est géré, comme les banques de données, par le Centre Informatique de Recherche (CIR) de l'établissement.

Au sommaire général du 36.16 apparaissent un certain nombre de rubriques :

En premier choix, "Bienvenue", message d'accueil du directeur de l'INRP, Madame Francine Dugast.

Puis en choix 2, "Tout savoir sur l'INRP", présentation de l'INRP et de ses recherches (reprise des informations figurant sur le livret imprimé consacré à l'institut).

En choix 3, "Les dernières informations" où sont indiquées les dernières productions de l'institut ainsi qu'un dossier sur une recherche menée à l'INRP.

En choix 4, "Les publications", sur l'ensemble des productions imprimées de l'institut, fonctionnant comme une banque de données avec un guide pour commander un livre ou s'abonner à une revue.

Le choix 5 est celui de la consultation des banques de données.

2 - La première minute coûte 0,98 F, les suivantes, 1 F.

Le choix 6 "Les colloques et séminaires" donne la liste des manifestations de l'année en cours et des années suivantes pour les colloques.

En choix 7 se trouve la rubrique ludique de l'INRP, les "tests de connaissance" en sciences de l'éducation. Elle n'est pas encore ouverte au public.

En choix 8 "votre message" est un service de messagerie ascendante, orientant l'utilisateur vers les boîtes à lettres des différents départements.

Enfin un choix 9 indique les grands événements temporaires auxquels participe l'INRP, la biennale de l'éducation, par exemple, tenue du 26 au 29 avril à Paris et pour laquelle a été créée une base de données en texte intégral où sont consultables l'ensemble des communications.

Ainsi la consultation du sommaire du serveur de l'INRP montre bien que la télématization des banques de données n'est qu'un aspect parmi d'autres de la télématique dans cet établissement.

4) LES BANQUES DE DONNEES TELEMATISEES

ÉMILE3 est consultable, sur le 36.16, depuis le 6 avril 1992. Elle est la première à avoir été télématized car elle était déjà interrogeable auparavant sur le 36.16 SUNIST sous le nom de DAFTEL (qu'elle conserve sur le nouveau serveur). Une simplification de son vocabulaire, trop spécialisé, a entre-temps été opérée.

La télématization d'ÉMILE1 et ÉMILE2 est, également, entreprise et sera bientôt achevée. Ces banques seront interrogeables sous les noms respectifs d'ÉMILE et ERTEL ; suivra la programmation d'ÉMILE4 dont le nom videotex est PROFTEL.

DIDAC est actuellement abritée sous un serveur privé et interrogeable sur le 36.15, mais un rapatriement sur le serveur de l'INRP est envisagé pour une date prochaine.

Au département Mémoire de l'éducation, EMMANUELLE sera la première banque à être télématized ; la seconde sera EMMANUELLE 5 nommée EMMABIBLIO sous sa forme videotex.

La télématization d'HISTED n'a pas encore été engagée et nous ne savons pas si celle de TYPOS, banque de données récente (elle a été créée au mois de mars 1992) est envisagée à court ou à moyen terme.

L'implantation d'un serveur télématique s'inscrit dans le cadre d'une politique générale de valorisation de l'INRP.

La télématization des banques est ainsi conçue comme un élément de leur valorisation et d'éclosion de nouveaux projets au moment où de nouvelles banques sont entrain de se mettre en place.

Au-delà des banques de données, la télématique doit relancer l'intérêt du public pour les ressources de l'institut. Les IUFM et le corps enseignant, dont les établissements ont été récemment pourvus de minitel⁽³⁾, sont particulièrement ciblés par cette politique. Plus ambitieusement, c'est un élargissement au grand public qui est envisagé : grâce à cet outil populaire qu'est le minitel, l'INRP espère toucher un plus grand nombre de personnes et ainsi renforcer son image de marque auprès de l'opinion publique.

Assurément, ce sont les services d'informations générales, le service des tests et la messagerie qui y contribueront plutôt que les banques de données. Une attention particulière est prêtée à la messagerie, appelée à devenir (le responsable des banques de données et de la conception videotex, Philippe Champy, insiste bien sur ce point) un "lieu de discussion" entre les chercheurs de l'INRP et les interlocuteurs extérieurs.

La mise en place du serveur étant très récente, nous n'avons pu savoir au cours de notre stage si ces souhaits avaient été exaucés.

3 - "Dossier. Education nationale : 700 micro-serveurs installés dans les lycées et collèges", Videotex et RNIS, n° 71, février 1992.

III - LE PROGRAMME INFORMATIQUE EMMANUELLE

La banque de données EMMANUELLE fait partie d'un des programmes de recherche du SHE : le programme informatique EMMANUELLE sur les manuels scolaires, dirigé par Alain Choppin et Fabiola Rodriguez.

1) LE PROGRAMME DE RECHERCHE EMMANUELLE

Le livre scolaire est un sujet d'étude intéressant à plus d'un titre ⁽⁴⁾ : condensé de la société, il est à la fois un **objet** dont la forme a évolué au cours des époques et le **support** du contenu éducatif. Reflet de l'état de la société qui le produit, il est le **véhicule** d'une idéologie et d'une culture. De là le pouvoir qu'il exerce sur la société et l'enjeu qu'il constitue dans certaines disciplines. De là, également, son histoire législative très riche, l'État s'y étant toujours intéressé.

Il existe une confusion dans la terminologie du livre scolaire du fait de sa nature complexe : pour une étude scientifique et historique, il faut parler du manuel mais aussi de tous les ouvrages (dictionnaires, livres de bibliothèques, etc.) dont le caractère scolaire réside dans l'emploi et non dans la conception.

Si le livre scolaire est l'objet de nombreuses recherches, son histoire n'avait jamais été faite : beaucoup d'études portent sur son contenu, majoritairement dans les disciplines littéraires. Peu de travaux, en revanche, ont été écrits sur l'impact du public, sur le livre scolaire en tant qu'objet fabriqué ou en tant qu'outil pédagogique. Une histoire législative, en profondeur, restait aussi à écrire. L'état d'avancement des recherches menées dans le cadre du Programme EMMANUELLE permet, tout au moins pour la France, d'effectuer des synthèses jusqu'à présent impossibles (voir Bibliographie).

Mais si la grande majorité des chercheurs se sont jusqu'à présent contentés d'étudier un échantillon de la production des livres scolaires, c'est parce qu'il était très difficile d'en obtenir la liste exhaustive sans consulter un nombre très important de sources et surtout à cause de l'étendue de cette production : une centaine de milliers de livres scolaires ont été imprimés depuis la Révolution française, toutes disciplines et tous niveaux confondus.

C'est pour toutes ces raisons que le Service d'histoire de l'éducation a entrepris une recherche sur le livre scolaire en 1980. Le projet initial consistait à constituer le répertoire des manuels scolaires publiés depuis la Révolution et, pour ce faire, à faire

4 - De nombreux articles de fonds ont été écrits par Alain Choppin, tant en France qu'à l'étranger, sur ce sujet, voir Bibliographie.

appel aux techniques informatiques, méthode alors novatrice dans le domaine de la recherche historique. La banque EMMANUELLE apparaît donc comme l'axe majeur du programme de recherche EMMANUELLE sur les manuels scolaires qui a connu par la suite une extension très importante.

Outre la banque de données, d'autres instruments de recherche sont en cours d'élaboration :

La banque de données EMMANUELLE 5, ou EMMABIBLIO sous son nom videotex, est une banque de données bibliographique qui recense l'ensemble des publications consacrées, depuis deux siècles, aux manuels scolaires français. Un thésaurus a été élaboré pour son utilisation. Il permettra, d'après l'équipe EMMANUELLE, de faire un bilan de la recherche dans ce domaine et ainsi d'orienter les travaux, notamment universitaires, vers des sujets encore peu étudiés.

Le Recueil des textes réglementaires sur les manuels scolaires (1789 à nos jours) dont la rédaction est terminée et qui devrait bientôt être publié, comprendra l'ensemble des textes administratifs ayant régi la production des manuels scolaires depuis la Révolution avec une introduction historique, des notes et des commentaires.

Une partie des professeurs associés travaillant sous la direction d'Alain Choppin et Fabiola Rodriguez s'occupent de constituer le *Dictionnaire des éditeurs scolaires français depuis la Révolution*. Y seront recensés et étudiés, de façon exhaustive, les éditeurs qui ont publié des manuels scolaires depuis la Révolution.

La banque de données EMMANUELLE s'insère donc dans un ensemble cohérent de productions dont elle constitue le pôle principal.

2) LES OBJECTIFS DE LA BANQUE DE DONNEES EMMANUELLE

a) Présentation succincte :

Elle recense l'intégralité de la production des manuels français ⁽⁵⁾ (c'est-à-dire des livres de classe) depuis la Révolution dans toutes les disciplines et pour tous les niveaux.

5 - Elle est ainsi nommée, car dans EMMANUELLE, il y a le mot "manuel".

Le manuel scolaire doit "servir de support écrit à l'ensemble d'une discipline ou d'un groupe de disciplines au sein d'une institution scolaire" (6). Pour la banque de données, les caractéristiques retenues sont les suivantes :

C'est un ouvrage imprimé, non périodique, destiné à l'enseignement à tous les niveaux (hormis le supérieur) qu'il s'adresse à l'élève ou à l'enseignant.

Un manuel se distingue d'un autre manuel :

- soit par l'auteur,
- soit par son titre,
- soit par le niveau,
- soit par l'éditeur,
- soit par le public.

Sont également retenus les anthologies, c'est-à-dire les morceaux choisis tirés de plusieurs auteurs. En revanche, les livres dont le caractère scolaire résulte non de la destination mais de l'emploi - qui peut être accidentel - ne sont pas pris en compte.

b) Fonctions au niveau national

La banque EMMANUELLE est un catalogue collectif qui indique les lieux de conservation des manuels, ouvrages qui constituent une partie essentielle du patrimoine intellectuel français.

Elle repère les manuels non conservés pour tenter de les sauvegarder.

Elle assure le catalogage et la gestion des collections en cours de constitution et, pour les manuels scolaires de l'INRP, la gestion des exemplaires reçus du dépôt légal.

Deux instruments annexes sont produits à partir de la banque EMMANUELLE :

- Les répertoires recensant une partie de la production scolaire. Sont déjà parus les répertoires des manuels de latin, de grec et d'italien. Une analyse historique et un commentaire des champs d'EMMANUELLE, retenus comme ceux donnant les caractéristiques principales du corpus, précèdent la liste exhaustive des notices classées par ordre chronologique des dates de première ou plus ancienne édition des ouvrages. A l'intérieur d'une année, les références sont rangées par ordre alphabétique strict des auteurs. Suivent quatorze index sélectionnés grâce à EMMANUELLE comme étant les plus utiles et une série d'annexes (liste des sources consultées, liste chronologique des principaux textes officiels, table des pseudonymes, présentation des principales fonctionnalités de la banque de données).

6 - Alain Choppin, Fabiola Rodriguez, *Guide du producteur de la banque EMMANUELLE. Version internationale*, INRP, 1991.

- Les catalogues des principaux fonds de manuels français. Ont déjà été publiés les catalogues des collections de l'INRP et de celles du Musée national de l'éducation de Rouen (manuels de latin, grec et italien). Les ouvrages y sont présentés selon l'ordre alphabétique des auteurs ; les index proposés sont les mêmes que dans les répertoires avec, en plus, un index des dates de première édition.

c) Fonctions au niveau international

Depuis quelques années le programme EMMANUELLE s'est ouvert à l'étranger. Programme innovateur parmi les recherches menées en France dans ce domaine, il l'est aussi par rapport aux recherches menées dans les autres pays.

Des conventions ont déjà été signées avec la Grèce, le Canada, le Venezuela, l'Espagne et la Grande-Bretagne, tandis que d'autres vont bientôt l'être en Europe et en Amérique latine notamment. Ces accords ont pour but de permettre aux pays étrangers de disposer du logiciel CDS/ISIS et du langage documentaire développé à l'INRP ; en échange, le standard et les normes de la banque EMMANUELLE devront être respectés. Les fonctions de ces nouvelles banques de données seront les mêmes que celles d'EMMANUELLE.

Cette ouverture vers l'extérieur correspond au désir d'impulser des recherches comparatives en permettant l'harmonisation de la description bibliographique, des indexations et, par conséquent, l'échange des données.

IV - LE DOMAINE DE LA BANQUE EMMANUELLE

1) LA SAISIE SUR CDS/ISIS ET JLB-DOC

EMMANUELLE a été confectionnée sur un mini-ordinateur 6 BULL sous le logiciel JLB-DOC habillé avec des logiciels élaborés par le Centre informatique de l'INRP (CIR). Les manuels de grec, latin et italien ont été saisis de cette façon. Les autres disciplines informatisées, l'allemand, l'anglais et celles qui le seront par la suite, sont saisies sur le système de gestion de bases de données CDS/ISIS version micro compatible tous PC, puis versées périodiquement sur une nouvelle version de JLB-DOC développée sur un mini-ordinateur HP fonctionnant sous système UNIX. La première version de JLB-DOC ne fonctionnant plus, nous n'en parlerons pas. Précisons simplement pour CDS/ISIS (logiciel développé par l'UNESCO et donné à l'INRP en 1989) quelques capacités et fonctions du système important pour la banque EMMANUELLE.

ISIS peut contenir 16 millions d'enregistrements par base.

La taille maximale d'une base de données est de 500 millions d'octets.

Le nombre maximal de champs est de 200.

La taille maximale d'un enregistrement est de 8000 caractères. La taille maximale d'un champ est de 800 caractères.

Il n'y a qu'un **seul fichier inversé** pour chaque base.

L'exportation d'un fichier CDS/ISIS ainsi que l'importation de fichiers créés sous d'autres logiciels est possible.

Une recherche est possible à partir du lexique (sur les champs indexés) ou bien à partir d'équations de recherche à l'aide des opérateurs booléens ET, OU, SAUF ou des opérateurs de proximité.

L'affichage des enregistrements est partiel ou total.

Le tri des enregistrements se fait selon divers critères.

Il est possible d'imprimer des catalogues et des index de la base.

2) LES CHAMPS

La banque de données EMMANUELLE a une exigence maximale d'exhaustivité, c'est pourquoi elle possède trente-six champs (quarante-trois dans sa dernière version) adaptés à la spécificité du manuel scolaire.

Avant la saisie sur ordinateur, les professeurs associés collectent sur un bordereau papier normalisé toutes les informations repérées dans des bibliographies et dans les catalogues et fichiers de la Bibliothèque Nationale.

Sur CDS/ISIS comme sur JLB-DOC un certain nombre de champs sont codés pour plus de commodité mais sur JLB-DOC ils sont automatiquement traduits au moment de l'affichage, ce qui n'est pas le cas sur ISIS où l'affichage est partiel.

Un certain nombre de champs sont également indexés pour permettre une interrogation plus rapide.

Sur ISIS, les champs des banques EMMANUELLE sont affichés sur trois pages différentes pour chaque notice au moment de la saisie.

a) Première page

Elle se divise en quatorze champs :

"Appart" est un champ codé et indexé. Il indique quel est le niveau d'appartenance de l'ouvrage au corpus des manuels. Quatre niveaux d'appartenance ont été définis :

- 1 - certitude scolaire
- 2 - forte présomption scolaire
- 3 - faible présomption scolaire
- 4 - réservé à l'exclusion d'un article du corpus.

"N° ratt" indique les relations entre les ouvrages : livre de l'élève et livre du maître, exercices et corrigés. C'est le numéro de l'ouvrage auquel est rattaché un ouvrage qui est saisi dans ce champ. Il est rempli quand la saisie des ouvrages d'une même discipline et son exportation vers JLB-DOC ont été effectuées.

Du champ "Titre" sont exclus le nom et les qualités du ou des auteurs. Si le titre est interrompu, car vraiment trop long, ou s'il est inachevé, la troncature du titre est indiquée par la séquence "...espace". Les titres des manuels scolaires étant souvent longs, la taille du champ est importante et mesure quatre cent quatre-vingts caractères.

"Niv2" est le niveau affiné du manuel contenant les indications relatives aux niveaux, classes, sections et institutions auxquels l'ouvrage est destiné. C'est un champ codé d'après une liste et indexé.

"Cotit" est le champ du code-titre : y sont saisies les deux premières lettres des quatre premiers mots importants du titre. Ainsi ce champ indexé permet une interrogation rapide à partir du titre quand l'auteur est inconnu ou l'ouvrage anonyme.

Le "Niv1" correspond au niveau élargi du manuel scolaire comprenant les grandes catégories de niveaux auxquelles il appartient. Il est codé suivant une liste et indexé.

"Disci" indique la discipline de l'ouvrage. Suivant les informations données dans le titre, il est possible de savoir quelles sont les sous-disciplines recouvertes. Ce champ est indexé et codé d'après une liste préétablie.

"Lieux ed" est le champ du ou des lieux d'édition de l'ouvrage qui sont indexés et codés.

"Public" indique à quel public s'adresse l'ouvrage : à des "élèves", "filles" ou "garçons" ou aux "maîtres". Ce champ n'est rempli que lorsque cette information est précisée dans le titre. Par défaut, c'est le descripteur "élèves" qui est saisi.

"Aut eccl" signale l'attitude des autorités ecclésiastiques vis-à-vis de l'ouvrage. Deux descripteurs ont été retenus pour cela : "positive" pour une autorisation ou une recommandation, "négative" pour toute interdiction. Le champ est indexé.

"Aut civ" semblable au champ précédent, signale l'attitude des autorités civiles.

"Deslo" peut reprendre les informations données dans les champs "Titre" et "collection" et informe du lieu auquel est destiné l'ouvrage (pays, académie, région, département, ville ou établissement). Il est codé et indexé suivant une liste. Comme les deux champs précédents, il a pour utilité une interrogation rapide des informations insérées dans le champ "Observations".

b) Deuxième page

Elle est réservée à la saisie des noms des différents intervenants qui jouent un rôle dans la réalisation du manuel scolaire. Elle est divisée en neuf champs :

"Aucla" indique l'auteur ou les auteurs classiques dont il est question dans l'ouvrage.

"Aut" correspond aux auteurs de l'ouvrage (auteurs, co-auteurs ou éditeurs scientifiques de textes classiques).

"Mod" est le champ des modificateurs ayant revu, corrigé, augmenté, traduit ou commenté le manuel.

"Ins" celui des inspireurs du manuel.

"Imp" désigne les imprimeurs.

"Edit" les éditeurs.

"Pré" les présentateurs de l'ouvrage (préfaciers).

"Ill" les illustrateurs.

"Dir" correspond aux directeurs de collection.

Tous ces champs sont indexés. Les prénoms des intervenants sont en majuscules. Si les noms sont abrégés, ils sont transcrits tel quel. Quand il y a plus de trois auteurs **tous les noms sont saisis**. Dans les champs "éditeur" et "imprimeur" les indications de société n'ont pas été retenues sauf quand elles étaient indispensables pour la compréhension de l'intitulé.

c) Troisième page

Treize champs y sont regroupés.

La "pagination".

La "collection" à laquelle appartient l'ouvrage.

Le champ "observation" regroupe toute une série d'informations supplémentaires sur le contenu et la forme de l'ouvrage.

Vient ensuite une sous partie "liste des éditions" divisée en neuf champs :

"Bibl/BN" contenant les éditions recensées dans les bibliographies (*La France littéraire*, le *Journal typographique*, la *Feuille de correspondance du libraire*, la *Bibliographie de la France* et le *Catalogue Général de la librairie*) et celles conservées à la Bibliothèque Nationale.

Les dates d'édition pouvant être très nombreuses, c'est le champ le plus long de la banque avec cinq cent soixante caractères.

"INRP" et "MNE" contiennent respectivement les éditions conservées à la bibliothèque de l'INRP et celle du Musée pédagogique de Rouen.

Dans tous ces champs, les dates sont saisies dans l'ordre chronologique. Quand le numéro de l'édition est indiqué, il est suivi de l'abréviation "e" entre parenthèses et se met derrière la date d'édition. Si un exemplaire ne porte pas de date, il est signalé par la mention "s. d.". L'indication "nouvelle édition" est transcrite "ne" entre parenthèses et suit l'indication de date. Une date restituée possédant un numéro d'édition est transcrite entre parenthèses et suivie d'un numéro d'édition, lui aussi entre parenthèses, sans espace ni ponctuation.

"Date début" contient la première des dates d'édition des ouvrages conservés ou signalés par les bibliographies.

"Date fin" contient la dernière date des ouvrages conservés. Lorsqu'il n'y a qu'une seule date, la date de début est répétée.

"N° ed max" indique le numéro d'édition le plus élevé de l'ouvrage, quand il n'y a aucune indication de numéro, le nombre "1" est saisi.

"Nbre ed" est le champ du nombre d'éditions différentes conservées et non recensées.

"Cons" indique le(s) lieu(x) de conservation de l'ouvrage. C'est un champ codé et indexé.

"Sat" désigne les satellites de l'ouvrage, c'est-à-dire les outils pédagogiques qui l'accompagnent (corrigés, diapositives, etc..). Le champ est codé et indexé.

"Producteur" contient toutes les informations nécessaires à la gestion et la maintenance de la banque.

3) UN PRODUIT EVOLUTIF

La banque possèdera assurément un nombre de champs plus élevé avec l'extension du réseau et aura une configuration plus riche, une fois toutes les disciplines traitées. Au fur et à mesure du traitement des disciplines, la configuration de la banque de données EMMANUELLE évolue de même que sa présentation (7).

Les disciplines de latin, grec, italien, déjà versées sur JLB-DOC possèdent, en plus, un numéro de référence qui est donné automatiquement par le système, il s'agit du champ "Num JLB". Pour l'anglais et les disciplines qui seront traitées par la suite plusieurs champs ont été ajoutés :

Le champ "cote" est renseigné automatiquement au moment de l'exportation sur JLB-DOC. Il sert de cote générique aux ouvrages conservés dans les bibliothèques de l'INRP et du Musée national de l'éducation permettant ainsi aux chercheurs d'avoir directement accès aux ouvrages après la consultation de la banque de données.

Les champs "Bibliog" et "BN" ont été séparés et sont devenus des champs spécifiques.

Cinq autres champs ont été ajoutés dans la "Liste des éditions", intitulés "1", "2", "3", "4", "5". Pour l'instant ils sont vides mais ensuite ils indiqueront les éditions conservées dans d'autres bibliothèques ayant d'importantes collections de manuels scolaires. Ce travail est, d'ailleurs, en cours pour le corpus d'histoire de la bibliothèque municipale de Toulouse.

Deux autres champs ont été également créés sur la troisième page : le champ "ISBN" et le champ "ISSN" accueillant les numéros internationaux de l'ouvrage de la collection à laquelle il appartient.

4) PARTICULARITES DE CERTAINS CHAMPS

Il est utile d'apporter des précisions pour certains champs :

Le champ "Producteur" n'est pas accessible à l'utilisateur.

"Appart" est un champ devant être obligatoirement rempli de même que les champs "Cotit" et "Nb ed".

7 - Voir dans *Annexes*, les pages de bordereaux.

Les champs appartenant au standard d'EMMANUELLE et que les autres pays doivent respecter au moment de la création de leur banque de données sont les champs :

"Titre"
 "Cotit"
 "Niv1"
 "Disci"
 "Aut"
 "Aucla"
 "Mod"
 "Ins"
 "Imp"
 "Edi"
 "Pre"
 "Ill"
 "Dir"
 "Lieux ed"
 "Date début"
 "Date fin"
 "N° ed max"
 "Nbre ed"
 "Public"
 "Deslo"
 "Conlo"
 "Rat"
 "Pag"
 "Coll"
 "Obs"
 "ISBN"
 "ISSN"

Dans les répertoires constitués à partir de la banque de données, ont été retenus (dans l'ordre) les champs :

"Apart"
 "Cote"
 "Titre"
 La liste des "Intervenants"
 "Lieux ed"
 "Date début" et "Date fin" ne formant plus qu'un seul champ
 "Pag"
 "coll"
 "Observations"
 La "Liste des éditions"

5) L'INTERROGATION D'EMMANUELLE

L'informatisation du programme EMMANUELLE permet aux utilisateurs de poser des questions **personnalisées**. Ils peuvent, par exemple, interroger la banque sur :

Les manuels réservés à l'enseignement féminin avant 1914,
 les ouvrages ayant eu plus de dix, cinquante, cent éditions,

les manuels de lecture destinés à l'enseignement primaire dans l'Académie de Toulouse de 1882 à 1914.

Des exploitations statistiques sont aussi possibles sur :

La spécialisation des auteurs, le flux de la production, la répartition des ouvrages par niveau et par date, etc.

6) EMMANUELLE ET SON PUBLIC

Au terme de cette analyse de la banque de données, il était possible de déterminer quel était le public d'EMMANUELLE.

Banque de recherche, elle s'adresse essentiellement à des chercheurs. A partir des fiches remplies, depuis 1987, date de la publication du premier répertoire, par les visiteurs **venus** au SHE pour interroger ou pour avoir des informations sur EMMANUELLE, nous avons effectué un rapide sondage. Les informations contenues dans une fiche renseignent sur l'état civil du visiteur, quels sont ses nom et prénom, son adresse, sa profession et sur le but de sa visite.

Les résultats de nos calculs étaient les suivants :

Sur cent quinze visiteurs

Quarante trois (soit 37 %) sont des étudiants de maîtrise et de troisième cycle universitaire et cinq d'entre eux sont des étrangers.

Quarante-trois visiteurs (le même pourcentage), dont cinq étrangers, sont des enseignants du secondaire ou du supérieur.

Quatorze visiteurs, dont cinq étrangers, sont des chercheurs.

Il y a un éducateur spécialisé.

Trois instituteurs.

Deux IMF ? dont un étranger.

Une conseillère pédagogique.

Deux bibliothécaires-documentalistes.

Deux sociologues dont un étranger.

Deux éditeurs.

Et quatre autres personnes n'ayant pas précisé leur profession.

Sur quarante personnes ayant précisé le but de leur visite, trente quatre sont venues pour une recherche personnelle. Parmi elles se trouvent des enseignants, instituteurs ou professeurs et d'autres visiteurs poursuivant des études tout en exerçant une profession.

Une étude semblable effectuée sur les courriers adressés à l'équipe de recherche conduit à des conclusions similaires ; il apparaît - ce qui, compte tenu de

l'éloignement géographique, est logique - que la proportion des chercheurs étrangers est beaucoup plus importante.

La plupart des recherches sont menées en sciences de l'éducation et surtout en histoire.

EMMANUELLE intéresse donc la communauté scientifique, en France comme à l'étranger, au-delà de l'histoire de l'éducation.

V - CONCEPTION D'UN SERVICE VIDEOTEX

1) LE MINITEL : UN SUPPORT IDEAL ?

Au terme de notre analyse de l'existant, une question se posait : est-ce que le support télématique était un support de diffusion adéquat pour la banque de données EMMANUELLE ?

En effet, on pouvait se demander si la voie télématique était une voie de communication adaptée à une banque de données de recherche au contenu complexe et dont le public est composé de spécialistes du domaine, alors que le mode videotex se veut un outil grand public ⁽⁸⁾, facile d'accès et d'utilisation.

En outre, pour consulter une banque de données sur minitel, l'utilisateur doit, de toute façon, apprendre les techniques documentaires rudimentaires des banques de données. "Même accessible sur minitel, l'information ne se donne qu'à celui qui fait l'effort de la recherche" ⁽⁹⁾.

Se posait, donc, un réel problème de conception pour la télématization d'EMMANUELLE : comment serait-il possible de conserver sur minitel plus de trente-six champs, en évitant une trop grande lourdeur d'utilisation et comment conserver les fonctions de recherche de cette banque alors que l'architecture du service serait assez directive et inadaptée à des recherches documentaires de type statistique, par exemple.

En revanche, sous sa forme videotex, cette banque pourrait toucher le public de province qui peut difficilement l'interroger sous micro-ordinateur, EMMANUELLE n'étant pas consultable à distance, mais seulement à l'INRP ; elle ne s'adresse donc, en fait, qu'à un public parisien de chercheurs.

De plus, la politique de télématization de l'INRP pourrait lui permettre d'élargir son public aux utilisateurs du serveur tentés d'interroger plusieurs services.

Après réflexion, le minitel se révélait donc un moyen de diffusion intéressant même s'il avait quelques inconvénients ⁽¹⁰⁾ : EMMANUELLE sur minitel n'aurait pas les mêmes fonctions que sur un système de gestion de base de données, ses possibilités

8 - En avril 1990, douze mille services étaient disponibles sur minitel (*Documentaliste*, vol. 27, n° 2, mars/avril 1990).

9 - Philippe Champy, "L'usage des banques de données à l'Institut national de recherche pédagogique. Problématique et réalisations", *Perspectives documentaires en éducation*, n° 23, 1991, p. 110.

10 - La forme idéale de diffusion serait en fait le CD ROM ; cette option est d'ailleurs actuellement l'objet d'une étude de faisabilité.

de recherche seraient ainsi beaucoup moins importantes et tous les champs de la banque ne figureraient pas sur les écrans. EMMANUELLE télématisée permettrait une recherche précise et ponctuelle avec une aide autoritaire à l'utilisateur.

2) CHAMPS A RETENIR, CHAMPS A EXCLURE ?

A partir de cette constatation, notre première tâche dans l'élaboration du service videotex fut de réduire le nombre de champs de la banque en nous souvenant que celle-ci était diffusée par d'autres canaux que le support informatique, à savoir le support papier, avec les répertoires et les catalogues. Ces produits ayant comme fonction spécifique de permettre une recherche sur une discipline et une collection précises, il ne serait pas nécessaire de reprendre l'ensemble des informations qui y étaient contenues.

Pour ce qui est du support informatique, les fonctions de recherche n'étant plus aussi grandes, il faudrait insister sur **les fonctions de conservation** de la banque de données.

D'autre part, le public n'étant pas forcément familier de l'interrogation documentaire, il faudrait essayer de ne conserver que les champs les plus clairs.

Nous avons donc opéré une première sélection en éliminant les champs peu utiles par leur nature ou leur contenu et en retenant ceux qui pourraient être significatifs sous une forme videotex. Dans un deuxième temps, nous avons choisi quels seraient les champs affichés sur les écrans minitel.

a) Les champs non retenus

Ceux-ci peuvent être classés en plusieurs catégories :

Les champs non accessibles à l'utilisateur, à cause soit de leur contenu soit de la norme de la banque : il fallait automatiquement les éliminer. Il s'agissait des champs "producteur" et "Cotit" dont le contenu serait incompréhensible pour l'utilisateur.

Les champs qui ne seraient pas utiles sur minitel car apportant trop de précisions et déjà présents sur les répertoires et catalogues. Nous avons répertorié dans cette catégorie les informations concernant :

- l'indice de présomption scolaire ("N° ratt") qui est une information de gestion et, selon Alain Choppin, une manière de sauvegarder la banque contre les possibles critiques visant les critères de choix des ouvrages.

- les champs "Sat" et "Niv 2" indiquant, respectivement, quels sont les satellites du livre et le niveau affiné de l'ouvrage.

Banque de recherche, la banque EMMANUELLE fait une analyse minutieuse du contenu des notices trouvées dans les bibliographies et les catalogues et fichiers des bibliothèques, de là le nombre important de ses champs et parmi eux des champs descriptifs, c'est-à-dire des champs reprenant et analysant une partie du contenu d'autres champs. Ainsi, "Aut eccl", "Aut civ" et "Deslo" précisent le contenu du champ "Observation" reprenant celui du "Titre".

Nous avons donc décidé de ne pas les retenir pour la télématization de la banque.

Ayant effectué cette première sélection, il nous restait à choisir parmi les champs restés en lice quels seraient ceux que nous conserverions. Une deuxième analyse nous amena à éliminer :

"Niv 1", "Public" et "Collection" détaillant des informations indispensables pour la description d'un manuel scolaire mais déjà contenues dans le champ "Titre".

La "pagination" des manuels variant peu, elle n'était pas aussi importante que dans d'autres banques bibliographiques. De même pour le champ "Imprimeur".

Il était impossible de conserver toutes les informations concernant les éditions des ouvrages même si nous voulions mettre en évidence l'aspect conservation de la banque. Nous avons donc supprimé les champs "N° ed", "Nbre ed" ainsi que l'"ISBN" et l'"ISSN" qui n'existent que pour les ouvrages récents.

b) Les champs sélectionnés

Les champs sélectionnés pour l'affichage videotex étaient donc :

- l'auteur, étant entendu que sous ce libellé nous intégrons la liste des intervenants excepté l'imprimeur, éliminé, et l'éditeur qui constitue un champ à part ; il s'agit donc de la concaténation de sept champs de la banque.

- la discipline,
- le titre,
- l'éditeur,
- le lieu d'édition,
- les dates de début et de fin d'édition,
- le lieu de conservation,

- la liste des éditions à l'exception du champ "Biblio" (signalant les éditions répertoriées dans des bibliographies, il n'était pas utile pour la recherche d'un livre consultable), mais avec les cinq champs créés pour les manuels d'anglais qui indiqueront la liste des ouvrages conservés non seulement sur le territoire français mais aussi à l'étranger.

Trois de ces champs (la discipline, le lieu d'édition, le lieu de conservation) sont des champs codés sur CDS/ISIS mais ils apparaîtront sous forme complète sur minitel, les données versées sur le serveur étant celles de JLB-DOC.

Une fois cette liste établie, nous avons conçu les différentes rubriques et rédigé les premiers textes du service.

Nous avons commencé par le plus important : déterminer quels seraient les champs d'interrogation de la banque EMMANUELLE et quels seraient ceux qui apparaîtraient au moment de l'affichage des notices sélectionnées.

3) LES CRITERES D'INTERROGATION

Nous les avons choisis, tout d'abord, en fonction du système : tout champ interrogeable étant indexé, il serait préférable de ne pas choisir des champs trop longs et donc difficiles à gérer tel que le titre. D'autre part nous avons réfléchi, avec Alain Choppin, aux interrogations qui seraient les plus fréquentes sur minitel. Les champs que nous avons retenus , en définitive, étaient :

"Auteur" (y compris les autres intervenants),
 "Disci",
 "Editeur",
 "Lieux ed",
 "Cons",
 "Date début".

Ce dernier champ est le seul à ne pas être déjà indexé sur les SGBD CDS/ISIS et JLB-DOC. Il semblait cependant intéressant pour les utilisateurs de pouvoir l'interroger, ceux-ci faisant souvent une recherche sur une époque précise. Au contraire, le champ "Date fin" n'a pas été retenu car il est rare de connaître la dernière date d'édition d'un ouvrage.

La page de sélection contenait donc six critères d'interrogation.

4) LE MODE D'AFFICHAGE

Nous avons ensuite défini quel serait le mode d'affichage des champs d'EMMANUELLE. Il était clair que toutes ces informations ne pourraient pas tenir sur un seul écran videotex à l'espace rédactionnel limité. Nous avons donc créé plusieurs écrans d'affichage en hiérarchisant l'information du plus au moins important.

Après plusieurs tentatives nous sommes arrivés à l'affichage suivant :

Sur une première page apparaîtraient le nom de l'auteur et le titre de l'ouvrage car la place réservée pour ce dernier devait être importante. En effet, le titre des

manuels est, en général, très long et contient comme nous l'avons vu, toute une série d'informations : ayant éliminé les champs qui analysent son contenu, il était indispensable de l'afficher entièrement, d'autant plus que les informations fondamentales se trouvent systématiquement à la fin.

La deuxième page comporterait les informations relatives aux éditions des manuels scolaires avec les champs "Editeur", "Lieux ed", "Date début", "Date fin".

Seul le champ "BN" figurerait sur la troisième page : de même que pour le titre, la liste des éditions conservées à la Bibliothèque Nationale pouvant être très longue, l'espace réservé à ce champ devait être important.

Enfin sur une quatrième page se trouveraient les autres lieux de conservation des ouvrages, à laquelle pourrait venir s'ajouter une cinquième page au cas où le nombre des instituts et bibliothèques augmenterait et deviendrait trop important pour tenir sur une seule page. L'ajout de pages videotex étant très simple à réaliser, cela ne poserait pas aucun problème.

5) LES AUTRES BANQUES DE DONNEES SUR MINITEL : MODELES ET CONTRAINTES

Il est toujours bon de regarder ce que les autres ont fait. Avant de déterminer un organigramme et de commencer la conception des pages écran, nous avons donc consulté plusieurs services videotex pour avoir une idée de ce qui se faisait et voir ce qu'il serait utile de retenir pour le service EMMANUELLE. Plus spécialement, nous avons consulté d'autres banques de données sur minitel abritées sur le serveur SUNIST. Parmi celles-ci TELETHESES a particulièrement attiré notre attention.

a) TELETHESES

Banque de données bibliographique avec résumés, elle recense les thèses soutenues en France dans tous les domaines depuis 1972 et fait 95 % de ses interrogations sous forme videotex. Les interrogations se font dans des fichiers différents pour chaque domaine de connaissance. L'interrogation de la banque est possible à partir de huit critères de sélection qui restent affichés sur la partie basse de l'écran durant la phase de recherche.

L'affichage se fait en deux étapes : dans un premier temps sont affichés les titres de thèses sélectionnés, puis la notice choisie avec des options, ces dernières rubriques permettant d'en savoir plus sur la thèse.

Plusieurs aspects sont intéressants :

- une commande du logiciel permet de naviguer dans les références sélectionnées sans repasser nécessairement par la liste des titres.

- TELETHESES dispose d'un format variable suivant la longueur des notices.

Ajoutons à cette description la clarté de chaque écran permettant à l'utilisateur de ne pas se perdre, la présence de guides à toutes les étapes de la recherche et de pictogrammes pour distinguer chaque critère de sélection.

b) DAFTEL

Première banque de données en service sur le serveur INRP, nous l'avons consultée avec d'autant plus d'attention que nous étions obligée de conserver dans les grands lignes la logique d'interrogation afin de garder le même esprit à toutes les banques de l'INRP.

La démarche suivie y est semblable à celle de TELETHESES (et des autres banques de données consultées). L'utilisateur peut interroger la banque à partir de cinq critères de sélection. L'affichage des notices se fait ensuite en deux temps : l'affichage des titres sélectionnés avec le nom de l'auteur et la date de publication puis l'affichage de la notice complète avec des options. La page du sommaire général est, en revanche, différente avec deux choix possibles pour l'utilisateur : soit interroger la banque, soit laisser un message au département des Ressources et Communication.

Il existe un guide pour chaque critère de sélection, guide qui peut correspondre parfois à un lexique de mots clés.

En outre, nous avons remarqué la présentation très soignée de chaque page en haut de laquelle apparaît le logo de la banque de données.

6) LES CONTRAINTES TECHNIQUES

Outre les contraintes de forme dues au fait qu'EMMANUELLE, s'inscrivant dans un programme général de télématization des banques de données, doit respecter, dans ses grandes lignes la logique d'interrogation et de la présentation, les choix retenus pour les autres banques de données, nous devons tenir compte des contraintes propres au serveur de l'INRP.

Le serveur COM'X a été installé par la société COM'X. Il possède quatre modules dont l'un, X-DOC, gère les banques de données.

Ce module permet une interrogation multicritère (plusieurs critères peuvent être cités au cours d'une consultation) et multivaluée (plusieurs valeurs peuvent spécifier un même critère).

Il est possible de visualiser un lexique en cours d'interrogation soit pour une rubrique soit à partir d'un radical suivi de l'indicateur de troncature *. Le mot clé choisi dans le lexique s'affiche automatiquement dans le critère de sélection.

Un mot ne peut être coupé.

La gestion des mots-clés est multiterme.

La longueur des mots clés est au minimum de soixante-deux caractères.

Il est possible d'utiliser les opérateurs booléens ET, OU, SAUF à l'intérieur et entre chaque critère de sélection.

La visualisation des documents peut être complète ou abrégée.

Prochainement, il possèdera une fonction hypertexte pour la gestion des banques de données.

En revanche, au moment de la consultation d'une page fixe de lexique il n'y a pas d'affichage automatique du choix dans le critère de sélection.

Surtout l'inconvénient de taille de ce module est de ne pas gérer des formats d'affichage suivant la longueur des champs. La conséquence pour la banque EMMANUELLE en est la troncature inévitable des champs "BN" et "Titre" dans certains cas.

En effet ces champs, malgré la place que nous leur avons réservée, pourront ne pas s'afficher entièrement. Dans certaines notices le titre atteint ou dépasse les trois cents caractères, ou la liste des éditions conservées à la Bibliothèque Nationale les quatre cent cinquante caractères alors que, sur l'écran minitel, nous disposons de huit lignes de texte pour le titre, soit trois cent quatre caractères et de douze lignes de texte pour le champ Bibliothèque nationale, soit quatre cent cinquante-six caractères. Ajoutons que ce calcul ne tient pas compte des espaces qui se créent en fin de lignes à l'affichage, le logiciel ne tronquant pas les chaînes de caractères. D'après le calcul que nous avons effectué pour chaque discipline intégrée dans la banque de données (à l'exception des manuels d'italien), ne seront pas saisis dans leur totalité :

Pour les manuels de latin : 11,25 % des titres, 0,48 % des éditions conservées à la Bibliothèque Nationale.

Pour les manuels de grec : 13,85 % des titres et 1,1 % des éditions.

Pour les manuels d'italien : 1,6 % des titres et 0 % des éditions.

Pour les manuels d'allemand : 2,89 % des titres et 0,3 % des éditions.

Enfin pour les manuels d'anglais : 3 % des titres.

Les manuels scolaires étant souvent écrits en collaboration, les prénoms au XIXe siècle étant souvent composés, le même problème s'est posé pour le champ "Auteur" qui peut, dans certains cas, dépasser soixante-douze caractères soit trois lignes de texte. D'après nos calculs :

0,9 % des noms d'auteurs des manuels de latin seront tronqués.
6,6 % pour les manuels d'anglais. 0,4 % pour les manuels d'allemand.

Au terme de cette analyse, nous avons défini une notice courte qui apparaîtrait au moment de l'affichage des réponses de la recherche. Elle contiendrait le nom de l'auteur, le titre de l'ouvrage et la date de première édition. Pour les deux premiers champs, une troncature automatique serait effectuée s'ils dépassaient le nombre des caractères qui leur sont assignés.

Des lexiques ont été prévus pour certains critères : disciplines (contrairement à TELETHESES, les recherches transversales des données sont possibles grâce à la saisie sur la même banque de toutes les disciplines), auteurs (pour celui-ci, nous avons défini en plus un guide d'explication), lieux de conservation et éditeur.

Ayant tous les éléments pour le réaliser, nous avons ensuite dessiné l'organigramme du service.

d) L'organigramme

Dessiner un organigramme est d'une grande utilité car il permet de visualiser l'architecture du service, l'organisation et l'enchaînement des rubriques. Il nous a ensuite aidé pendant toute la durée de la conception papier des pages écrans.

VI - LA CONCEPTION DES PAGES ECRANS PAPIER

Pour faciliter la lecture de l'organigramme, nous avons choisi de présenter les différentes pages écran dans l'ordre où elles apparaissent lors de l'interrogation.

1) LA PAGE DE SOMMAIRE GENERAL

Elle indique à l'utilisateur les grandes fonctions du service EMMANUELLE :

En tapant son choix et en faisant ENVOI il pourra :

- soit interroger la banque,
- soit laisser un message à l'équipe scientifique du programme de recherche.

L'interrogation de la banque EMMABIBLIO, dont la télématization est envisagée pour le mois de juillet 1992, est une troisième possibilité venue s'ajouter au cours de notre stage.

S'il désire des informations sur le contenu du service, l'utilisateur pourra se diriger vers une page de guide général, en tapant la touche GUIDE. Une fois ce guide consulté, il peut revenir au sommaire des banques de données de l'INRP en faisant SOMMAIRE. Nous n'avons pas indiqué cette touche sur la page écran car sa fonction de retour au sommaire précédent est implicite sur tout service videotex. Nous le signalerons, malgré tout, dans le guide général.

Le logo du réseau EMMANUELLE, déjà conçu à notre arrivée et qui est affiché sur la page de sommaire, représente un manuel scolaire ouvert.

2) LA PAGE D'ACCUEIL DE LA MESSAGERIE

En faisant le choix 3, l'utilisateur se retrouvera sur la messagerie d'EMMANUELLE. Seule la première page devait être composée, les autres pages seraient reprises sur la banque de données DAFTEL.

Nous y avons inscrit un message indiquant rapidement la fonction de la messagerie.

L'utilisateur peut, à ce niveau, revenir au sommaire en tapant la touche SOMMAIRE, de même, comme il se trouve à la page d'inscription de son adresse, s'il veut revenir au sommaire sans laisser de message, il peut le faire (chose qui est impossible sur TELETHESES).

3) LE GUIDE DU RESEAU

Il est accessible à partir de la page de sommaire général. Il donne des informations sur le contenu des banques et sur la fonctionnalité de la messagerie.

Il indique les noms de ceux qui ont participé à leur conception et l'adresse de l'équipe EMMANUELLE.

4) L'INTERROGATION DE LA BANQUE EMMANUELLE

a) La page d'avertissement

Elle incite le nouvel utilisateur à consulter le guide de la banque ce qui lui évitera, ensuite, d'être perdu. En dépit de nos efforts pour simplifier au maximum le contenu de la banque, celui-ci peut, malgré tout, ne pas être évident pour un non-spécialiste du manuel scolaire ou un non-spécialiste de l'interrogation documentaire.

Les choix, à partir de cette page, sont un accès soit à la page de sélection soit à la page de guide. Le retour à la page de sommaire général est possible en tapant SOMMAIRE (touche, sur cette page, également implicite).

b) Les pages de guide d'EMMANUELLE

Elles précisent ce qui a été dit dans le guide général. Mais, en plus, elles expliquent comment il faut procéder pour interroger la banque de données : tous les éléments sont ainsi donnés à l'utilisateur pour réussir son interrogation.

Un guide trop long étant un guide lassant, celui d'EMMANUELLE ne comporte que quatre pages, pages à partir desquelles il est possible de se diriger vers la grille de sélection ou bien de revenir au sommaire général pour sortir du service. L'utilisateur n'y est ainsi à aucun moment "enfermé".

c) La grille de sélection

C'est la page d'interrogation de la banque de données EMMANUELLE. La sélection des notices peut se faire à partir de six critères. Ayant procédé plus haut à leur analyse, nous n'y revenons pas.

Pour plus de commodité, il est demandé à l'utilisateur de ne pas écrire le prénom de l'auteur ni celui de l'éditeur : s'il n'en connaît pas exactement l'orthographe, il évitera, de cette manière, une réponse vide du serveur qui ne fait pas de recherche approximative.

"OU" est l'opérateur booléen de relation entre les critères, "ET" est l'opérateur implicite à l'intérieur de chaque champ : si l'utilisateur écrit plusieurs valeurs dans un même critère, la relation entre chaque valeur sera implicitement "ET", s'il en désire une autre, il devra le préciser. Ces règles sont indiquées dans le Guide.

Le nombre maximum de notices consultables a été fixé à cinquante : certains auteurs étant très productifs, il était nécessaire de fixer un chiffre assez élevé.

De cette page, il est possible soit de revenir au sommaire général (touche SOMMAIRE) soit de descendre voir les notices courtes des titres sélectionnés (touche ENVOI) soit de consulter les guides de chaque critère (touche GUIDE).

d) Le guide de "Discipline"

Il s'agit d'un lexique d'unitermes. Initialement conçu comme une page fixe qui afficherait le nom des six disciplines consultables, il sera en fait un lexique mobile où apparaîtront, dès les débuts de la mise en place du service videotex, toutes les disciplines ayant pu être traitées dans un manuel dont la notice a déjà été saisie sur EMMANUELLE.

Les sous-disciplines de la banque n'apparaîtront pas dans ce lexique car elles ont été regroupées sous chaque grande discipline pour plus de simplicité.

e) Les guides "Auteur" et "Éditeur"

De même que pour les disciplines, ce sont des lexiques mobiles mais de multitermes. Une page de guide est proposée à la suite, elle comporte des indications pour saisir les noms abrégés pour les auteurs et les titres des sociétés pour les éditeurs.

f) Le lexique du critère "Lieu d'édition"

Initialement, nous avons écrit une page de guide qui expliquait les fonctions de ce critère. Mais l'affichage d'un lexique mobile était possible en reprenant celui créé sous ISIS (où le champ "Lieu ed" est indexé) : un lexique est souvent utile pour guider l'interrogation de l'utilisateur. Nous l'avons donc conservé et ajouté devant la page de texte de guide.

g) Les autres guides

Celui du "Lieu de conservation" est un lexique mobile sans guide qui lui succède. Celui de la "Date de première édition", une page de guide qui explique les

fonctions du critère et la possibilité de faire une interrogation sur une certaine période : assurément, c'est pour ce champ que la fonction multivaluée du serveur sera la plus exploitée.

De ces différentes pages, il est possible de revenir soit au sommaire général (touche SOMMAIRE) soit à la grille de sélection (touche ENVOI) mais on ne peut pas visualiser directement les notices courtes, à partir d'un lexique par exemple.

h) La notice courte

Elle permet de visualiser les résultats de sa recherche. Trois notices s'affichent par écran, notices pourvues d'un numéro qui va toujours de un à trois. Il n'est donc pas possible comme dans TELETHESES de sélectionner puis de visualiser directement un certain nombre de titres qui ne se suivent pas.

Si l'utilisateur ne trouve aucune notice qui l'intéresse, il peut revenir à la grille de sélection (SOMMAIRE) pour faire une nouvelle interrogation. Sinon il peut sélectionner une notice pour la visualiser complètement.

i) La notice longue

Elle se compose de quatre pages :

- La page A

Elle comprend les informations les plus importantes sur le manuel scolaire à savoir, le nom de l'auteur et le titre.

- La page B

Y sont affichés les renseignements sur les éditions de l'ouvrage.

- La page C

C'est la page des éditions conservées à la Bibliothèque Nationale. Nous avons déjà expliqué pourquoi nous avons réservé autant de place à ce champ. Ajoutons que le serveur COM'X permettra bientôt d'afficher un champ, et un seul par banque de données, sur deux pages (cette possibilité est en cours de développement). Il sera donc possible de visualiser entièrement la liste de ces éditions.

- La page D

Elle signale la liste des éditions de manuels conservées dans d'autres lieux de conservation. Pour l'instant, ceux-ci n'ayant donné qu'un accord officieux pour

collaborer avec le Service d'histoire de l'éducation, nous avons préféré pour des raisons juridiques ne pas les nommer.

L'utilisateur peut passer à tout moment d'une page à l'autre de la notice longue (numéro de la page plus touche ENVOI). Mais il peut aussi passer sur celle de l'ouvrage suivant dans la liste des notices courtes. Il se retrouvera alors sur la même page de la notice, par exemple s'il consultait la page C, il se retrouvera sur la page C de la notice suivante.

A la fin de la consultation, il doit remonter à la page de sélection (touche SOMMAIRE) pour continuer son interrogation ou bien pour sortir ensuite de la banque (touche SOMMAIRE à nouveau).

VII - LA MISE EN OEUVRE TÉLÉMATIQUE

Une fois nos pages écrans dessinées sur papier, nous les avons conçues sur le logiciel de composition videotex Kristel.

1) LA COMPOSITION GRAPHIQUE : LE LOGICIEL KRISTEL

Nous retiendrons parmi ses atouts, outre un certain nombre d'attributs graphiques, ses facilités pour couper et coller une image. Chose utile, entre autres, pour tous les hauts de page où apparaît le logo d'EMMANUELLE et que l'on a pu, ainsi, recopier.

Ses capacités à gérer une image en différents plans sont également intéressantes : elles permettent de bien la structurer.

Pourtant ce logiciel possède un gros inconvénient : sa faible capacité à compresser les images. Nous nous en sommes aperçue au salon de Metz où nous avons découvert les logiciels de composition de la société Courtoisie. Cette entreprise française, en effet, fabrique des produits beaucoup plus performants que Kristel au niveau de la compression des images (le temps maximum d'affichage est de cinq secondes alors qu'il est de huit sur le logiciel que nous avons utilisé) mais aussi des possibilités graphiques beaucoup plus importantes (avec la conception d'un scénario de plusieurs images ou encore la mise en page automatique d'un texte saisi sous traitement de texte).

Si le temps d'affichage est si long pour certaines de nos pages, c'est donc à cause du logiciel. Nous avons tenté de réduire cet inconvénient en jouant sur les modalités d'affichage. Pour les pages de guide, par exemple, nous avons laissé le fond de couleur affiché pour toutes les pages, mais cela ne fut pas toujours possible ; la page de sommaire général où apparaît pour la première fois le dessin d'EMMANUELLE met huit secondes à s'afficher.

2) LA NAVIGATION : LE MODULE XNAV DU SERVEUR COM'X

La composition des pages terminée ainsi que leur codage en mode videotex, nous avons défini la navigation pour toutes les pages, jusqu'au niveau de l'interrogation de la banque EMMANUELLE, à l'aide du module XNAV de COM'X, qui réalise automatiquement la navigation des pages de sélection et d'affichage des notices.

Nous y avons indiqué quelles étaient les pages (ou noeuds) de direction vers d'autres pages. Nous avons, également établi un compteur à l'entrée du service pour comptabiliser le nombre d'utilisateurs des banques du réseau EMMANUELLE.

3) LA PROGRAMMATION

L'ensemble de ces opérations a été achevée dans les derniers jours du mois de mai. Le cahier des charges a été transmis à Jean Pelé, qui a plus particulièrement en charge au Centre informatique de l'institut la gestion informatique du serveur. Il achevait alors les opérations liées à la télématization de la banque EMILE 1 et a donc pu s'occuper rapidement de la programmation qu'impliquait l'installation videotex de la banque EMMANUELLE.

4) LES TESTS

Il ne restait plus qu'à tester le service. C'est à cette opération que nous procédons actuellement. La banque a en effet été installée sur le serveur le 11 juin dernier et, au moment où nous achevons la rédaction de ce rapport, nous effectuons les ultimes corrections sur l'affichage et l'écriture des textes des divers guides, la mise en service officielle devant intervenir au 1er juillet.

CONCLUSION

Si nous faisons le bilan de ce que notre stage nous a apporté, nous pouvons dire qu'il est tout à fait positif.

D'une part, nous avons trouvé un grand intérêt à analyser les produits déjà élaborés par l'équipe de recherche et à assurer la conception du nouveau service.

D'autre part, nous avons pu acquérir un savoir-faire (ou le perfectionner), grâce notamment à la manipulation des nombreux outils informatiques ou télématiques, qui furent mis à notre disposition (logiciels de SGDB CDS/ISIS et JLB-DOC, logiciel de traitement de textes WORD 4 et WORD 5, logiciel de composition de page KRISTEL 2), logiciels pour lesquels nous avons bénéficié d'une formation spécifique à l'utilisation de ces outils. Il en a été de même lors de l'apprentissage des fonctions propres du serveur COM'X.

Au-delà des acquis proprement techniques, ce qui nous a plus profondément enrichie, ce fut de pouvoir participer à la résolution de problèmes spécifiques dans une application réelle et, partant, d'être partie prenante dans l'ensemble des opérations, de l'étude préliminaire à la réalisation concrète du produit. Ce stage nous a en effet permis de nous insérer à temps plein dans un milieu professionnel au sein d'une entreprise, et de participer à toute une série d'activités annexes (salon de la télématique à Metz, journée de formation au piratage informatique organisée par le CNRS).

Enfin nous sommes consciente que le travail que nous avons effectué est nécessairement provisoire : un service télématique demande à être sans cesse amélioré. Ceci est d'autant plus vrai pour le réseau EMMANUELLE qui débute et devra, en conséquence, tenir compte des réactions de ses utilisateurs.

BIBLIOGRAPHIE

- Champy, Philippe, "Les Banques de données Emile". (documentation interne), 7 p.
- Champy, Philippe, "L'Offre d'information documentaire en sciences de l'éducation". *Perspectives documentaires en sciences de l'éducation*, n°3, 1984, pp. 29-37.
- Champy, Philippe, "L'Usage des banques de données à l'Institut national de recherche pédagogique". *Perspectives documentaires en sciences de l'éducation*, n°23, 1991, pp. 108-128.
- Les Manuels scolaires en France de 1789 à nos jours* (Collection EMMANUELLE, sous la direction d'A. Choppin) :
1. *Les Manuels de grec*. Paris, INRP - Publications de la Sorbonne, 1987, 212 p.
- Les Manuels scolaires en France de 1789 à nos jours* (Collection EMMANUELLE, sous la direction d'A. Choppin) :
2. *Les Manuels d'italien*. Paris, INRP - Publications de la Sorbonne, 1987, 136 p.
- Les Manuels scolaires en France de 1789 à nos jours* (Collection EMMANUELLE, sous la direction d'A. Choppin) :
3. *Les Manuels de latin*. Paris, INRP - Publications de la Sorbonne, 1988, 528 p.
- Les Manuels scolaires en France de 1789 à nos jours* (Collection EMMANUELLE, sous la direction d'A. Choppin) :
- Catalogue de la Bibliothèque de l'INRP (grec, italien, latin)*. Paris, INRP - Publications de la Sorbonne, 1991, 256 p.
- Les Manuels scolaires en France de 1789 à nos jours* (Collection EMMANUELLE, sous la direction d'A. Choppin) :
- Catalogue du Musée national de l'Education (grec, italien, latin)*. Paris, INRP - Publications de la Sorbonne, 1991, 164 p.
- Les Manuels scolaires en France de 1789 à nos jours* (Collection EMMANUELLE, sous la direction d'A. Choppin) :
- Le Thésaurus Emmanuel sur les manuels scolaires. Version 1.0.*, Paris, INRP, 1991.
- Choppin, Alain, *Emmanuelle. Guide de l'utilisateur. Version logiciel C.I.R.* Ministère de l'Education nationale, INRP, novembre 1983, 66 p.

- Choppin, Alain, Rodriguez, Fabiola, *Guide du producteur de la banque EMMANUELLE. Version internationale*. INRP, mai 1991, 104 p. (mises à jour périodiques).
- Choppin, Alain, "L'Histoire des manuels scolaires : une approche globale". *Histoire de l'éducation*, n° 9 (décembre 1980), pp. 1-25.
- Choppin, Alain, "Emmanuelle, banque de données informatisées sur les manuels scolaires français de la Révolution à nos jours". *Ministère de l'Education nationale*, INRP, 1982, 16 p.
- Choppin, Alain, "Historische Schulbuchforschung in Frankreich : Le Programme informatique Emmanuelle". *Internationale Schulbuchforschung, Zeitschrift des Georg-Eckert-Instituts*, 13. Jahrgang 1991, n°1, pp. 105-107.
- Choppin, Alain, "Emmanuelle à l'école". *Bulletin des bibliothèques de France*, tome 36, n°6, 1991, pp. 588-591. (avec Fabiola Rodriguez).
- Choppin, Alain, "A propos d'Emmanuelle, programme de recherche sur les manuels scolaires". *Bulletin d'information sur les manuels scolaires*, n°23, décembre 1991, pp. 21-28.
- Dreidemy, Patricia, "Education nationale : 700 micro-serveurs installés dans les lycées et collèges". *Vidéotex et Rnis*, n°71, février 1992.
- Ferrier, Anne-Marie, "Téléthèses, CD-Thèses : une banque de données et un CD-ROM sur les thèses soutenues en France". *Documentaliste*, vol. 27, n°2, mars-avril 1990, pp. 98-101.
- Garin, Christine, "Les Profs dans le creuset de la recherche". *Le Monde*, 28 fév. 1992.
- Hancock-Beaulieu, Micheline, "Les Catalogues en ligne jugés par les utilisateurs". *Bulletin des bibliothèques de France*, tome 36, n°4, 1991, pp. 312-316.

ANNEXES

BANQUE DE DONNÉES EMMANUELLE (Grec, latin, italien et allemand)

Nom Bordereau/Menu : EMMA / 1

06-20-92 15:54:36

Etiqu	Nom du champ	Pos.N	Pos.V	Long	T	A
0	* EMMANUELLE *** I.N.R.P. S.H.E. C.I.R.	1/1	2/2	0	T	0
1	Appart:	4/10	4/18	3	X	1
27	No ratt:	4/35	4/44	16	X	1
99	Num JLB:	4/62	4/71	6	X	1
0	Titre	5/30	5/36	0	T	0
2		6/1	6/1	-480	X	1
5	Niv2:	13/1	13/7	-74	X	1
3	Cotit:	15/1	15/8	10	X	1
4	Niv1:	15/23	15/29	16	X	1
6	Disci:	15/49	15/56	-25	X	1
16	Lieux ed:	17/1	17/11	21	X	1
21	Public:	17/45	17/53	25	X	1
24	Aut eccl:	19/1	19/11	10	X	1
23	Aut civ:	19/33	19/42	10	X	1
25	Deslo:	19/60	19/67	12	X	1
35	Décennies:	20/1	20/12	69	X	1
36	Mat M.N.E.:	21/1	21/13	68	X	1

Masques :

Valeurs par défaut :

Messages d'aide :

Nom Bordereau/Menu : EMMA / 1

* E M M A N U E L L E *** I.N.R.P. S.H.E._C.I.R. *** Alain CHOPPIN *** PAGE 1/3

Appart: _____ No ratt: _____ Num JLB: _____
Titre

Niv2:

Cotit: _____ Niv1: _____ Disci: _____

Lieux ed: _____ Public: _____

Aut eccl: _____ Aut civ: _____ Deslo: _____
Décennies:

Mat _____ M.N.E.:

Nom Bordereau/Menu : EMMA / 2

06-20-92 15:54:38

Etiq	Nom du champ	Pos.N	Pos.V	Long	T	A
0	* EMMANUELLE *** I.N.R.P. S.H.E.-C.I.R.	1/1	2/1			0 T 0
0	Intervenants	3/1	3/44			0 T 0
7	Aucla:	4/1	4/8	-153		X 1
8	Aut:	6/1	6/6	395		X 1
9	Mod:	11/1	11/6	155		X 1
10	Ins:	13/1	13/6	155		X 1
11	Imp:	15/1	15/6	155		X 1
12	Edi:	17/1	17/6	155		X 1
13	Pre:	19/1	19/6	75		X 1
14	Ill:	20/1	20/6	75		X 1
15	Dir:	21/1	21/6	75		X 1

Masques :

Valeurs par défaut :

Messages d'aide :

Nom Bordereau/Menu : EMMA / 2

* E M M A N U E L L E *** I.N.R.P. S.H.E.-C.I.R. *** Alain CHOPPIN *** PAGE 2/3

Intervenants

Aucla:

Aut:

Mod:

Ins:

Imp:

Edi:

Pre:

Ill:

Dir:

Nom Bordereau/Menu : EMMA / 3

06-20-92 15:54:40

Etiquette	Nom du champ	Pos.N	Pos.V	Long	T	A
0	* E M M A N U E L L E *** I.N.R.P. S.H.E.-C.I.R.	1/1	2/1		0	T 0
28	Pagination:	2/1	2/13	-148	X	1
29	Collection:	4/1	4/13	-68	X	1
30	Observations:	5/1	5/15	-306	X	1
0	Liste des éditions	9/1	9/43		0	T 0
32	Bibl/Bn:	10/1	10/10	-551	X	1
33	INRP:	17/1	17/7	74	X	1
34	MNE:	18/1	18/6	75	X	1
17	Date début:	19/1	19/13		4	N 1
18	Date fin:	19/20	19/30		4	N 1
19	N° ed max:	19/40	19/51		3	N 1
20	Nbre ed:	19/60	19/69		3	N 1
26	Cons:	20/20	20/26		20	X 1
22	Sat:	20/60	20/65		6	X 1
31	Producteur:	21/1	21/13	-68	X	1

Masques :

Valeurs par défaut :

Messages d'aide :

Nom Bordereau/Menu : EMMA / 3

* E M M A N U E L L E *** I.N.R.P. S.H.E.-C.I.R. *** Alain CHOPPIN *** PAGE 3/3
Pagination:

Collection:

Observations:

Liste des éditions

Bibl/Bn:

INRP:

MNE:

Date début: _____ Date fin: _____ N° ed max: _____ Nbre ed: _____

Cons: _____ Sat: _____

Producteur:

BANQUE DE DONNÉES EMMANUELLE (Anglais)

Nom Bordereau/Menu : ANGL / 1

06-20-92 15:55:14

Etiquette	Nom du champ	Pos.N	Pos.V	Long	T	A
0	*EMMANUELLE *** I.N.R.P. S.H.E. C.I.R.	1/1	2/2		0	T 0
1	/Appart/:	3/10	3/19	3	X	1
27	No ratt:	3/30	3/39	16	X	1
99	Cote:	3/65	3/71	6	N	1
2	Titre:	4/1	4/8	-393	X	1
5	/Niv2/:	10/1	10/8	-73	X	1
3	/Cotit/:	11/1	11/9	10	X	1
4	/Niv1/:	11/23	11/30	16	X	1
6	/Disci/:	11/48	11/57	-24	X	1
16	/Lieux éd/:	12/1	12/12	21	X	1
21	/Public/:	12/33	12/42	25	X	1
22	/Sat/:	12/68	12/74	6	X	1
28	Pagination:	14/1	14/13	-148	X	1
29	Collection:	16/1	16/13	-68	X	1
30	Observations:	17/1	17/15	-306	X	1
24	/Aut eccl/:	21/1	21/13	10	X	1
23	/Aut civ./:	21/24	21/35	10	X	1
25	/Deslo/:	21/58	21/66	12	X	1

Masques :

Valeurs par défaut :

Messages d'aide :

- 1: /1/ Certitude scolaire (le niveau, la classe, l'institution ou le public sont indiqués). /2/ Forte présomption scolaire... Plus d'informations p.68 du Guide...
- 2: Le titre est transcrit, en principe, tel qu'il apparaît sur la page de titre. Lire ATTENTIVEMENT les pp.69, 70, 71 et 72 du Guide du producteur de la banque...
- 5: Voir page 72. "NIV2 :
- 3: Le code-titre est une chaîne de 8 caractères alphabétiques composée des 2 premiers caractères des 4 premiers mots essentiels du titre. Voir p.40 et 73 du Guide
- 4: Les grandes catégories de niveaux auxquelles sont destinés les ouvrages sont codés... Voir liste p.40 et plus d'explications p.73 du "Guide du producteur..."
- 6: Chaque ouvrage recouvrant une ou plusieurs sous-disciplines est traduit sous forme de code. Voir liste pp.41 à 45 et 73 du "Guide du producteur..."
- 16: Dans ce champ s'inscrivent le ou les lieu(x) d'édition de l'ouvrage codé

s suivant la table de la pp.46 à 63 et p.73 du "Guide du producteur de la banque..."

- 21: Indiquer le ou les type(s) de public. On écrit alors, en toutes lettres, en caractères minuscules accentués et au pluriel, voir p.73 du "Guide du producteur..."
- 22: A renseigner, en cas échéant, suivant le code de la p.74 du Guide... Les informations détaillant la nature du satellite sont à porter dans le champ OBSERVATIONS
- 28: Voir explications p.74 et exemples pp.74 à 76 du "Guide du producteur de la banque EMMANUELLE.
- 29: Les informations sont tapées "au kilomètre", en caractère minuscule accentués. Voir pp.76-77 du Guide du producteur de la banque EMMANUELLE.
- 30: Cette zone accueille toute une série d'informations. Voir pp.77 à 80.
- 24: Renseigner, le cas échéant, ces deux champs suivant le code : positive ; négative. pp. 62 du "Guide du producteur de la banque EMMANUELLE"
- 23: Renseigne
- 25: Voir p.80 et 81 du "Guide..."

Nom Bordereau/Menu : ANGL / 1

* E M M A N U E L L E *** I.N.R.P. S.H.E. _C.I.R. *** Alain CHOPPIN *** PAGE 1/3

/Appart/: _____ No ratt: _____ Cote: _____
Titre: _____

/Niv2/: _____

/Cotit/: _____ /Niv1/: _____ /Disci/: _____
/Lieux éd/: _____ /Public/: _____ /Sat/: _____

Pagination: _____

Collection: _____

Observations: _____

/Aut eccl/: _____ /Aut civ./: _____ /Deslo/ _____

Nom Bordereau/Menu : ANGL / 2

06-20-92 15:55:18

Etiqu	Nom du champ	Pos.N	Pos.V	Long	T	A
0	* E M M A N U E L L E *** I.N.R.P. S.H.E.-C.I.R.	1/1	2/1	0	T	0
0	/Intervenants/	3/33	3/47	0	T	1
7	/Aucla/:	4/1	4/11	-150	X	1
8	/Aut/:	6/1	6/8	-393	X	1
9	/Mod/:	11/1	11/8	-153	X	1
10	/Ins/:	13/1	13/8	-153	X	1
11	/Imp/:	15/1	15/8	-153	X	1
12	/Edi/:	17/1	17/8	-153	X	1
13	/Pre/:	19/1	19/8	-73	X	1
14	/Ill/:	20/1	20/8	-73	X	1
15	/Dir/:	21/1	21/8	-73	X	1

Masques :

Valeurs par défaut :

Messages d'aide :

- 7: Par "intervenant", on entend toutes les personnes physiques ou morales q ui ont joué un rôle dans la vie de l'ouvrage. Voir pp.81 à 85 du "Guide du producteur.."
- 8: Par "intervenant", on entend toutes les personnes physiques ou morales q ui ont joué un rôle dans la vie de l'ouvrage. Voir pp.81 à 85 du "Guide du producteur.."
- 9: Par "intervenant", on entend toutes les personnes physiques ou morales q ui ont joué un rôle dans la vie de l'ouvrage. Voir pp.81 à 85 du "Guide du producteur.."
- 10: Par "intervenant", on entend toutes les personnes physiques ou morales q ui ont joué un rôle dans la vie de l'ouvrage. Voir pp.81 à 85 du "Guide du producteur.."
- 11: Par "intervenant", on entend toutes les personnes physiques ou morales q ui ont joué un rôle dans la vie de l'ouvrage. Voir pp.81 à 85 du "Guide du producteur.."
- 12: Par "intervenant", on entend toutes les personnes physiques ou morales q ui ont joué un rôle dans la vie de l'ouvrage. Voir pp.81 à 85 du "Guide du producteur.."
- 13: Par "intervenant", on entend toutes les personnes physiques ou morales q ui ont joué un rôle dans la vie de l'ouvrage. Voir pp.81 à 85 du "Guide du producteur.."
- 14: Par "intervenant", on entend toutes les personnes physiques ou morales q ui ont joué un rôle dans la vie de l'ouvrage. Voir pp.81 à 85 du "Guide du producteur.."
- 15: Par "intervenant", on entend toutes les personnes physiques ou morales q

ui ont joué un rôle dans la vie de l'ouvrage. Voir pp.81 à 85 du "Guide du producteur.."

Nom Bordereau/Menu : ANGL / 2

* E M M A N U E L L E *** I.N.R.P. S.H.E.-C.I.R. *** Alain CHOPPIN *** PAGE 2/3

/Intervenants/

/Aucla/

/Aut/

/Mod/

/Ins/

/Imp/

/Edi/

/Pre/

/Dir/

Nom Bordereau/Menu : ANGL / 3

06-20-92 15:55:22

Etiquette	Nom du champ	Pos.N	Pos.V	Long	T	A
0	* E M M A N U E L L E *** I.N.R.P. S.H.E.-C.I.R.	1/1	2/1			0 T 0
0	Liste des éditions	3/30	3/49			0 T 0
32	Bibliog:	4/1	4/9	-232	X	1
35	BN:	7/1	7/5	-236	X	1
33	INRP:	11/1	11/7	74	X	1
34	MNE:	12/1	12/6	75	X	1
38	1:	13/1	13/4	-77	X	1
39	2:	14/1	14/4	-77	X	1
40	3:	15/1	15/4	-77	X	1
41	4:	16/1	16/4	-77	X	1
42	5:	17/1	17/4	-77	X	1
17	Date début:	18/1	18/13		N	1
18	Date fin:	18/20	18/30		N	1
19	N° ed max:	18/40	18/51		N	1
20	Nbre ed:	18/60	18/69		N	1
26	/Cons/:	19/27	19/35	40	X	1
36	/ISBN/:	20/1	20/8	45	X	1
37	/ISSN/:	20/59	20/66	10	X	1
31	Producteur:	21/1	21/13	-68	X	1

Masques :

Valeurs par défaut :

Messages d'aide :

- 32: Ce champ contient les éditions recensées dans les bibliographies, transcrites ainsi : "BLF", "FL", "JT", "FCL", "BF", "CGLF". Voir p.86 du "Guide du produc..."
- 35: Ce champ contient toutes les éditions conservées à la Bibliothèque nationale. Voir pp.86 à 88 du "Guide du producteur de la nanque EMMANUELLE"
- 33: Ce champ contient toutes les éditions conservées à la Bibliothèque d'I.N.R.P. Voir pp.86 à 88 du "Guide du producteur de la nanque EMMANUELLE"
- 34: Ce champ contient toutes les éditions conservées à la Bibliothèque du M.N.E. Voir pp.86 à 88 du "Guide du producteur de la nanque EMMANUELLE"
- 38: Ce champ contient toutes les éditions conservées à l'Université d'Ottawa (Canada). Voir pp.86 à 88 du "Guide du producteur de la nanque EMMANUELLE"
- 39: Ce champ contient toutes les éditions conservées à la Bibliothèque ... Voir pp.86 à 88 du "Guide du producteur de la nanque EMMANUELLE"
- 40: Ce champ contient toutes les éditions conservées à la Bibliothèque ... Voir pp.86 à 88 du "Guide du producteur de la nanque EMMANUELLE"
- 41: Ce champ contient toutes les éditions conservées à la Bibliothèque ... V

- oir pp.86 à 88 du "Guide du producteur de la banque EMMANUELLE"
- 42: Ce champ contient toutes les éditions conservées à la Bibliothèque ... Voir pp.86 à 88 du "Guide du producteur de la banque EMMANUELLE"
- 17: On saisit dans ce champ la première des dates d'édition des ouvrages conservés ou signalés par les bibliographies. Voir pp.88-89 du "Guide du producteur..."
- 18: On
- 19: Indiquer le numéro d'édition le plus élevé atte
- 20: In
- 26: A renseigner, suivant le code : /99/ Bibliog ; /01/ BN ; /02/ INRP ; /03 / MNE, etc. Voir p.89 du "Guide du producteur de la banque EMMANUELLE".
- 36: Ce champ accueille
- 31: Voir p.90 "Informations à l'usage du producteur" du "Guide du producteur de

Nom Bordereau/Menu : ANGL / 3

* E M M A N U E L L E *** I.N.R.P. S.H.E.-C.I.R. *** Alain CHOPPIN *** PAGE 3/3

Liste des éditions

Bibliog: _____

BN: _____

INRP: _____

MNE: _____

1: _____

2: _____

3: _____

4: _____

5: _____

Date début: _____ Date fin: _____ N° ed max: _____ Nbre ed: _____

/Cons/: _____ /ISSN/: _____

Producteur: _____

ENNABIBLIO

Sommaire
Général

Messagerie

Guide
du
réseau
page 1

Guide
du
réseau
page 2

Avertissement

Guide
EMMANUELLE
page 1

Guide
EMMANUELLE
page 2

Guide
EMMANUELLE
page 3

Guide
EMMANUELLE
page 4

ORGANIGRAMME
DU SERVICE

Lexique
discipline

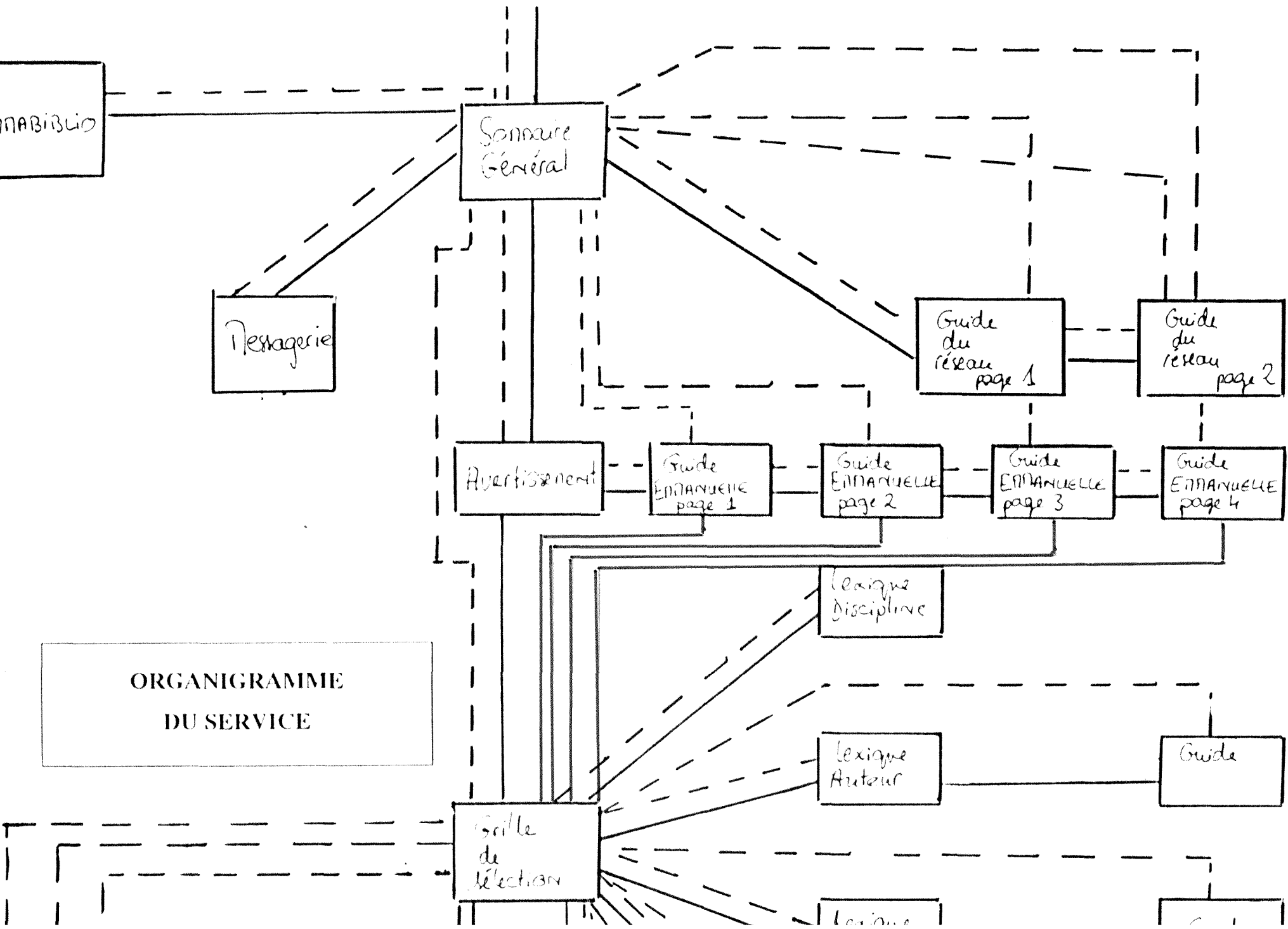
Lexique
Auteur

Guide

Grille
de
sélection

Lexique

Guide



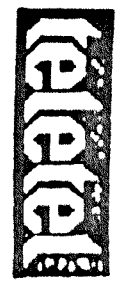
Pages écran de la banque de données EMMANUELLE



LOGO D'EMMANUELLE

- 1 Interrogation d'Emmanuelle
- 2 Interrogation d'Emmabublia
- 3 Votre message

GUIDE Votre choix ENVOI



1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24

1 5 10 15 20 25 30 35 40

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24

Ce service vous permet de laisser un message aux membres de l'équipe scientifique du programme Emmanuelle. Pour obtenir une réponse il est impératif de préciser vos coordonnées.

1 5 10 15 20 25 30 35 40

1
2
3 La banque EMANUELLE recense tous
4 les manuels scolaires publiés
5 depuis 1789 et indique l'état des
6 principales collections nationales.
7

8
9 La banque EMABIBLIO fournit les
10 références et le résumé de toutes
11 les publications scientifiques
12 françaises effectuées sur les
13 manuels scolaires français depuis
14 le milieu du XIXe siècle.
15

16
17 Les banques du réseau EMANUELLE
18 sont réalisées par le service
19 d'histoire de l'éducation (UFR CNRS
20 1397) et le Centre Informatique de
21 Recherche de l'INRP.
22

23
24 SOMMAIRE

SUITE



1
2
3 Conception et production :
4 ALAIN CHOIPPIN et Fabiola RODRIGUEZ
5

6 Edition videotex :
7 CAROLINE DUROSSETTE
8

9 Informatique :
10 JEAN PÉLÉ
11

12
13 La Messagerie du réseau EMANUELLE
14 (tapez choix 3 à la page d'accueil)
15 vous permet de nous faire part de
16 vos remarques et suggestions.
17

18 Pour plus de renseignements :

19 INRP SHE
20 29, rue d'Ulm 75233 Paris Cedex 05
21 Tel : (1) 46-34-91-08
22

23
24 SOMMAIRE

RETOUR



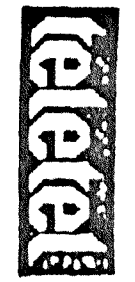


LOGO D'EMMANUELLE

Pour une première utilisation, il est
conseillé de consulter le guide de la
banque.

GUIDE

SUITE



1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24

1 5 10 15 20 25 30 35 40

1
2
3 La banque de données ENMANUELLE
4 recense l'intégralité des manuels
5 scolaires français depuis la
6 Révolution dans toutes les
7 disciplines et pour tous les
8 niveaux d'enseignement.

9
10 Sont actuellement accessibles sur
11 Minitel les manuels de grec, latin,
12 et italien. Le seront prochainement
13 ceux d'anglais, d'allemand et
14 d'histoire.

15
16 La banque de données ENMANUELLE
17 est mise à jour chaque année pour
18 intégrer les publications les plus
19 récentes de l'édition scolaire.

20
21
22
23 SUITE

SOMMAIRE

Grille de sélection

ENVOI

1
2
3 IL est possible d'interroger
4 EMMAUELLE d'après plusieurs
5 critères de sélection :

- 6 - discipline
- 7 - auteur
- 8 - éditeur
- 9 - lieu d'édition
- 10 - date de première édition

11
12 Pour chaque critère de sélection
13 il est possible d'introduire
14 plusieurs termes. Séparés par un
15 espace, ces termes s'additionnent,
16 séparés par ET ils se combinent.

17 Ex :

18 CROUZET (PAUL) GALLIOT (MARCEL)

19 = 23 réponses

20 CROUZET (PAUL) ET GALLIOT (MARCEL)

21 = 2 réponses

22
23 SUITE
24 RETOUR

SCAFAIRE
ENUBI

1
2
3 IL est possible de tronquer les
4 termes avec le symbole *

5 Ex :

6 AL* = 58 réponses
7

8 MANUELLE assure deux fonctions :

- 9
10 - C'est un répertoire exhaustif de
11 la production nationale
12 - C'est un catalogue collectif qui
13 indique les principaux lieux où
14 les ouvrages sont déposés et
15 accessibles.
16

17 En consultant la notice longue d'un
18 manuel scolaire, vous trouverez :

19 Page A : L'auteur
20 Le titre
21

22
23 SUITE

24 RETOUR

Grille de sélection

Sommaire

Envoi



1
2
3 Page B : Le lieu d'édition
4 l'éditeur
5 la date de première édition
6 la date de dernière édition
7

8 Page C : Les éditions conservées à
9 la Bibliothèque nationale.
10

11 Page D : Les éditions conservées
12 dans d'autres bibliothèques
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22

23 RETOUR GRILLE de sélection SOMMAIRE
24 ENVOI



Emmanuelle Sélection

DISCIPLINE

Auteur (sans le prénom)

Editeur (sans le prénom)

Lieu d'édition

Lieu de conservation

Date(s) de première édition

Il y a réponse(s)

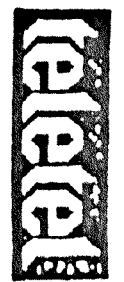
SOMMAIRE

Autre rubrique ↓ SUITE

Autre rubrique ↑ RETOUR

GUIDE

VOIR LES RÉPONSES ENVOI



emmanuelle Sélection

Liste des disciplines

1

2

3

4

5

6

7

Sélection d'un terme

Numéro + ENVOI

Balayage du lexique

Lettre + SUITE

SOMMAIRE ↓

SUITE ↑

ENVOI



emmanuelle Sélection

Liste des auteurs

1

2

3

4

5

6

7

Sélection d'un terme

Numéro + ENVOI

Balayage du lexique

Lettrés + SUITE

SOMMAIRE ↘

SUITE ↗

ENVOI



emmanuelle Sélection

Guide auteur

Sous l'étiquette "auteur" sont regroupés les noms des individus ou des collectivités qui sont intervenus dans la conception de l'ouvrage à l'exception des éditeurs et des imprimeurs.

Si le nom de l'intervenant est abrégé le transcrire tel quel en écrivant un point entre chaque abréviation en conservant un espace entre chaque abréviation s'il s'agit d'un individu (ex : L. C. G.), en n'en conservant pas s'il s'agit d'un organisme ou d'une raison sociale. Ex : O.C.D.L

RETOUR grille de sélection



emmanuelle Sélection

Liste des éditeurs

1

2

3

4

5

6

7

Sélection d'un terme

Balayage du lexique

SONDAIRE ↓

Numéro + ENVOI

Lettré + SUITE

SUITE ↑ ENVOI



emmanuelle Sélection

Guide éditeur

Ne jamais taper le prénom.

Ne pas retenir les indications telles que "société", librairie, édition...
SAUF quand l'intitulé la société devient incompréhensible.

Ex : Librairie Classique élémentaire
(et non Classique élémentaire)

Si le nom est abrégé le transcrire tel quel en écrivant un point entre chaque abréviation.

Ex : C.R.D.P ou C.D.D.P

RETOUR grille de sélection



emmanuelle Sélection

Liste des Lieux d'édition

1

2

3

4

5

6

7

Sélection d'un terme

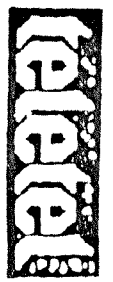
Numéro + ENVOI

Balayage du lexique

Lettré + SUITE

SOMMAIRE ↓

SUITE ↑ ENVOI



emmanuelle Sélection

Guide Lieu d'édition

Indiquer le nom de la ville où l'ouvrage a été édité. C'est, sauf en cas de coédition, nécessairement celui d'une ville qui est ou a été française pendant une certaine période.

Ex : Bruxelles (sous l'Empire)

RETOUR Grille de sélection

Emmanuelle Sélection

Liste des Lieux de conservation

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

1

2

3

4

5

6

7

Sélection d'un terme

Balayage du Lexique

SOMMAIRE ↓

Numéro + ENVOI

Letfest SUITE

SUITE ↑ ENVOI

lelele

emmauelle Sélection

Guide date de première édition

Il est possible de taper une ou plusieurs dates, dans ce cas en les séparant par un espace.

Il est possible d'obtenir la production d'une période donnée en tapant les deux dates extrêmes séparées par un tiret.

Ex : 1822 1827
1822-1827

RETOUR Grille de sélection



emmauelle Liste

Page . . . 1 . . .

1

2

3

IL y a réponses!

Autres documents SUITE RETOUR
voir le document n° ENVOI
SÉLECTION SOMMAIRE

1 5 10 15 20 25 30 35 40



1 emmanuelle

Document

2
3
4 Auteur

5
6
7
8
9 Titre

10
11
12
13
14
15
16
17
18
19 A AUTEUR/TITRE

C

BM

20 B RÉFÉRENCES

D

INRP, DNE, AUTRES

21
22
23 SOMMAIRE

Lettre au choix

ENVOI

↓

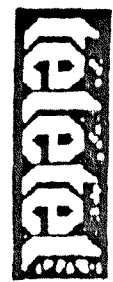
SUITE

↑

RETOUR

DOCUMENT SUIVANT

*SUITE



1 emmanuelle Document
2
3

4 Lieu d'édition
5
6

7
8 Editeur
9
10

11
12 Date de première édition
13
14

15 Date de dernière édition
16
17

- 18
19 A Auteur/Titre C BM
20 B RÉFÉRENCES D IARR, MME, autres
21

22 Lettre au choix ENVOI
23 SOMMAIRE ↓ SUITE ↑ RETOUR
24 Document suivant *SUITE

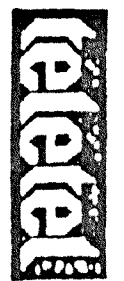


Emmanuelle Document

Bibliothèque Nationale

A	AUTEUR/TITRE	C	BM
B	RÉFÉRENCES	D	IARR, MME, AUTRES

	LETTRE AU CHOIX	ENVOI
SOMMAIRE	↓ SUITE	↑ RETOUR
	DOCUMENT SUIVANT	*SUITE



1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24

1 5 10 15 20 25 30 35 40

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
Emmanuelle

Document

BIBLIOTHÈQUE de l'INRP

Musée National de l'Éducation

A AUTEUR/TITRE

C BM

B RÉFÉRENCES

D INRP, ANE, AUTRES

SOMMAIRE

Lettre au CHOIX

ENVOI

↓ SUITE

↑ RETOUR

DOCUMENT SUIVANT *SUITE





959612D